

Rouen

actu.fr du 5 mars 2025

472 mots

# Violences sexuelles : une asso d'étudiants en médecine à Rouen dissoute après des « faits graves »

L'association étudiante de Rouen du COPMR a décidé de se dissoudre ce 27 février 2025. Durant leurs événements, trois personnes ont déclaré avoir été victime d'agression sexuelle.



Face à une politique d'assiduité qu'elles estiment "injustes", trois étudiantes de l'université de Rouen ont lancé une pétition.

Il y a de la colère du côté de l'université de Rouen (Seine-Maritime) et notamment à l'UFR Santé. Son doyen, Benoît Veber, vient de demander à l'association étudiante COPMR (Comité d'organisation du parrainage médecine de Rouen) de se dissoudre sur fond d'agressions sexuelles. Une demande à laquelle a répondu favorablement l'association ce 27 février 2025. C'est une information de nos confrères de Paris Normandie, confirmée à 76actu par l'université.

## Trois victimes d'agression sexuelle

C'est dans le cadre d'une journée de sensibilisation qu'une étudiante a fait savoir qu'elle avait été victime d'une agression sexuelle lors d'une soirée organisée par le COPMR. « Puis, on a tiré la bobine », se désole Benoît Veber auprès de 76actu. Au total, trois victimes d'agression sexuelle se font connaître. Ces trois personnes ont été agressées lors d'événements organisés par le COPMR. « À chaque fois ce sont des faits qui sont intervenus lors d'alcoolisation massive », complète le doyen.

« Les faits sont graves », indique le responsable qui a transmis le dossier au président de l'université pour que ce dernier fasse éventuellement « un article 40 ». C'est-à-dire qu'il signale les faits au procureur de la République.

« Ça s'appelle masquer une agression ! »

« Le COPMR signe une charte de bon fonctionnement. [...] Ces membres auraient dû nous faire remonter ces agissements qui étaient connus ! Ils ont couvert des agressions. Ils ont essayé de gérer en interne. Ça s'appelle masquer une agression ! », lance, remonté, Benoît Veber. En plus des agressions, le doyen dénonce également « l'alcoolisation massive des étudiants » dans des soirées dans lesquelles ces derniers « se mettent en danger ».

De son côté, le COPMR n'est pas encore revenu vers nous. Mais, dans un communiqué, l'association annonce sa dissolution « après plusieurs entretiens avec l'administration de la faculté ».

[Un étudiant de Rouen de 23 ans décède lors d'une soirée d'intégration en Belgique](#)

« Nous avons fait au mieux pour prévenir et maintenir une politique de sécurité au sein de nos soirées et sommes sincèrement désolés si nous avons manqué à la protection d'étudiantes lors de nos événements », indique le comité qui insiste sur le fait que « la réelle source de la dissolution [est] la conviction de l'administration que le COPMR n'est pas en capacité d'encadrer les étudiants lors des événements organisés ».

« Le président de l'université peut faire appel à l'article 40, c'est même assez probable », répète pour sa part Benoît Veber. Une commission de discipline va également se tenir pour l'étudiant mis en cause dans les trois agressions sexuelles.

Suivez l'actualité de [Rouen](#) sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok